

La preuve

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 49

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211679>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La preuve. — Par une des rares belles soirées du triste mois de novembre qui vient de prendre fin, deux enfants remarquèrent quelques étoiles filantes — phénomène assez fréquent à ce moment de l'année.

— Oh ! regarde, Charlot, dit le cadet à son frère, combien il y a d'étoiles qui tombent.

— Elles ne tombent pas. C'est des étoiles filantes.

— Alors pourquoi qu'elles filent, les étoiles ? C'est peut-être la fin du monde.

— Oh ! que non, c'est pas la fin du monde, puisque la maîtresse nous a encore donné des tâches pour demain.

LA BEAUTÉ, L'ÂGE ET L'ESPRIT

Ceci intéressera, sans doute, nos lectrices. Une marquise, jeune et jolie, ayant plaisamment, sur son âge, une comtesse connue pour son esprit dans le monde littéraire, le grand Corneille envoya à la marquise les stances que voici. Elles sont de tous les temps. Corneille fait parler la comtesse.

Marquise, si mon visage
A quelques traits un peu vieux,
Souvenez-vous qu'à mon âge
Vous ne vaudrez guère mieux.
Le temps, aux plus belles choses
Aime à faire cet affront ;
Il saura faner vos roses
Comme il a ridé mon front.

Le même cours des planètes
Règle nos jours et nos nuits ;
On me vit ce que vous êtes,
Vous serez ce que je suis.
Cependant, j'ai quelques charmes
Qui sont assez éclatants,
Pour n'avoir pas trop d'alarmes
De ces ravages du temps.

Vous en avez qu'on adore ;
Mais ceux que vous méprisez
Pourraient bien durer encore
Quand ceux-là seront usés ;
Chez cette race nouvelle,
Où j'aurai quelque crédit,
Vous ne passerez pour belle
Qu'autant que je l'aurai dit.

LO BON VIN BOUTSI

Lo dzudzo de Velà-lè-Rioùte l'ètai venu à Rollie-Modzon avoué son hussié et son greffié po fère on inventéro. L'ètai por on certain Allemand dau canton de Berna que viquessai tot solet dein on pâilo que lohive. Ne laissive pas on bin gros hiretâdzo et lâi avâi pas binjâ preteindre po cliiau que l'ètant d'à pareint avoué li. Quand la Justice l'a z'u guegnî pertot l'a rein trovâ que quauque croûio z'haillon, on vilhio garibaldi po sè betâ âo tsaud lo cotson et on armonica. L'ant entortolhî tot cein dein on gros motchau de catsetta à carrelets et... sant venu vè la Zabenet po bâire on verro.

Cliâ Zabenet lè cougnessâi tote que lè boune. Quand cliiau Monsu sè furant setâ et que lo dzudzo l'a z'u fiè po on demi, la Zabenet chante fro à la câva po apportâ cein que sè crayâi qu'ètai lo meillau que l'avâi. L'ètai dau vin de La Coûta, et, vo sède, la pe balla fêmalla de la terra ne paô rein baillî que cein que l'a.

Quand lo dzudzo l'a z'u agottâ l'a fé dinse :
— L'è on boquenet duret.

Lo greffié l'a de :
— L'è donna croûie annâie.
Et l'hussié l'a oncora de :
— Baille lo bourla-cou.

L'ant tot parâi bu. Mâ, ein aprî, lo dzudzo l'a rappellâ la Zabenet et l'ai a de :

— Apportâ-no onna botolhie de boutsî.
— D'onna boun'annâie, que fâ lo greffié.
— On boquenet pllie dâo que stisse, apond l'hussié.

La Zabenet l'a faliu recorre avau, mâ n'avâi min de boutsî. Seulameint n'ètai pas Zabenet po rein ; ie l'eimpougne onna botolhie que l'ètai vouïda, que l'avâi oncora marquâ : « Villeneuve ! », la reimplie de son La Coûta (dau mîmo que l'avant dza zu), la boutse bin adrâ, preind on bi plliat tot rovilleint, trâi verro à pi et va retrovâ cliiau Monsu âo cabaret.

Lo dzudzo vèsse dein lè verro, trinque, bâi la maîtî et fâ dinse :

— Stisse l'è tot autro : retsaude l'estoma !

Lo greffié l'a de :

— Po dau bon, l'è dau tot bon.

Et l'hussié l'a adan repondu :

— Lâi a pas de nâni : *lo boutsî l'è adî lo boutsî !*

MARC A LOUIS.

Rêve et réalité. — M. et Mme ... sont surtout connus par leur avarice. Leurs cœurs sont de pierre, rien ne les fléchit. Jamais un malheureux n'a obtenu d'eux le plus petit secours.

Une rusée commère se flattait d'avoir raison de leur avarice. Elle guettait le couple Harpagon, chaque matin à sa sortie, et le poursuivait à la promenade de ses importunités plus ou moins ingénieuses.

— Ah ! Monsieur, que le bon Dieu est bon ! Je suis sûr qu'il vous destine, avec Madame, à l'accomplissement du beau rêve que j'ai fait cette nuit.

Les deux promeneurs s'efforçaient en vain de se dérober à ces sornettes intéressées. La vieille persistait.

— Ah ! Monsieur, j'ai rêvé que vous me faisiez donner un cent de fagots et un kilo de café et que Madame, Dieu la conserve, y ajoutait une robe de laine.

— Allez au diable ! vieille sorcière, vous savez bien que les rêves sont l'inverse de la vérité.

— Ah ! merci ! merci, Monsieur ; alors c'est vous qui me donnerez la robe de laine et Madame, le cent de fagots et le kilo de café.

Le Noël du soldat.

L'Etat-major de l'armée nous demande l'insertion d'un appel en faveur du « Noël du soldat ». Encore que notre modeste format ne se prête guère à pareille publication, nous faisons une exception justifiée par le caractère patriotique de cette œuvre, que nous recommandons chaudement à nos lectrices et lecteurs. Voici : nous abrégions.

« Lorsque l'hiver dernier, la plus grande partie de notre armée montait la garde à la frontière, toutes les parties du pays ont rivalisé de zèle pour préparer à nos soldats une joyeuse fête de Noël. Le Noël qui vient, un grand nombre de militaires pourront le fêter dans leurs foyers ; ceux qui devront rester sous les armes n'en seront que plus reconnaissants de toute pensée affectueuse qui leur sera témoignée.

« Une série d'associations ont déjà pris à cet égard leurs dispositions. Les unes se sont assigné comme tâche d'offrir un modeste cadeau à chaque homme ; d'autres voudraient faire, en outre, un cadeau spécial aux soldats isolés ou non favorisés de la fortune.

« Nous recommandons ces efforts méritoires à la bienveillance du peuple suisse et exprimons le vœu que l'on fasse en sorte de répartir équitablement les cadeaux entre les troupes des différentes unités.

« Surtout, que l'on n'oublie pas les malades dans les hôpitaux ni les détachements cantonnés dans des coins perdus.

« Il est aussi désirable de ne pas oublier la situation difficile de certaines familles dont un membre est au service ou en congé, et que le jour de Noël on s'employât discrètement à les soulager.

« Toute communication (questions, propositions, etc.) sera reçue par le chef de l'Etat-major général de l'Armée.

» CAPITAINE WIRZ

» Bureau central pour le « Bien du Soldat ».

» Berne, Munzgraben, 4 (Tél. n° 5645). »

POUR LES DAMES

Les caprices de la mode.

II

À u seizième siècle, les queues des robes prennent des dimensions exceptionnelles, la qualité d'une dame se jugeant à leur ampleur. Lorsqu'elle entra à Paris, en 1575, Elisabeth d'Autriche n'entraînait pas moins de vingt aunes d'étoffe derrière elle.

Cette question du déploiement des brocards et brocatelles passionna si bien les cerveaux que Marguerite de Valois fit prendre, par Henri III, une réglementation, que renouvela Louis XIV. Sous ce prince, qui affecta de porter le faste à une limite inconnue, la multiplication des jupes fut la principale innovation. Une dame de la bourgeoisie se fût crue disqualifiée si elle ne portait pas au moins trois jupes qu'on appelait avec agrément la friponne, la secrète et la discrète. A coup sûr les précieuses n'étaient pas étrangères à ces désignations !

Mais l'époque extravagante entre toutes fut la Régence qui donna le ton à tout le dix-huitième siècle. Voici qu'apparaît le panier, charpente d'osier de quatre ou cinq mètres de tour, en forme d'entonnoir ou de coupole, et qui permet de reposer les coudes. C'est une fureur, même dans le Tiers-Etat, et pourtant on juge de la place qu'exigeait une réunion de quelques dames ainsi montées sur appui.

Marie-Antoinette fut la reine des gaspillages du luxe qui précéderent 1789. Les étoffes à fleurs d'or et d'argent, coûteusement fabriquées à la Croix-Roussie lyonnaise, triomphent aux petits soupers des Trianons. Les chapeaux frégate, qui atteignent trois fois la hauteur de la tête et qu'on pose sur des cheveux ondulés en forme de vagues, remplacent toute autre coiffure, au cours de la guerre d'Amérique. Mais les dépenses deviennent si lourdes qu'une marquise achète alors une robe, qu'elle ne peut payer d'un seul coup, moyennant une rente viagère de 600 francs.

La Révolution réagit contre ces dilapidations effrénées. Elle ramène les costumes grecs et romains, qu'affectionnent les merveilleuses du Directoire et du Consulat, et depuis lors, si les femmes portent encore d'admirables fourrures, si elles restent fidèles à leurs goûts d'inconstance esthétique, elles ont exclu les extravagances du panier et du chapeau à la Belle-Poule.

Les hommes, au reste, n'ont guère le droit de railler. Pendant des siècles, ils ont dépassé le sexe faible en inventions bizarres et théâtrales. Faut-il rappeler les houppelandes du règne de Charles VI où l'on peignait des notes de musique, à moins que l'on n'y attachât des centaines de pièces d'or ? Est-il nécessaire d'évoquer les mignons de Henri III, qui dormaient masqués, afin de préserver leur précieux épiderme, et dont les pourpoints serrés au corps visaient à la taille de guêpe ?

Les petits marquis dont Molière nous a laissés de si délicieux portraits étaient à peine moins plaisants. La valeur d'un homme de la haute société se mesurait à cette époque au nombre et à la nuance des rubans qu'il s'attachait de tous côtés ; et combien de duels, aussi bien sous Louis XIII que sous Louis XIV, surgirent d'une discussion sur l'excellence de telle ou telle teinte morte !

Et plus près de nous encore les incroyables du Directoire avec leurs jambes fines, leurs chapeaux gigantesques, leurs basques interminables, leurs énormes lunettes, font joyeuse figure ; et il suffit à un auteur dramatique de les produire sur une scène pour soulever une hilarité unanime. Ne nous moquons pas trop pourtant, puisqu'un moment reparurent les habits de couleur, chers aux doctrinaires de la Restauration, et que triomphent aujourd'hui de nouveau